

# DES FUNÉRAILLES D'UN NOYÉ KOMO EN TERRITOIRE DE WALIKALE, « CAS DU GROUPEMENT WASSA »

PAR ASSUMANI MAYANI\*<sup>1</sup>

## *Résumé*

Notre étude se penche sur la manière dont la tribu KOMO organise le deuil de son membre noyé en Groupement WASSA. Ce qui est remarqué c'est que, ce type de deuil présente une grande différence d'autant plus qu'il commence officiellement juste après la retrouvaille du cadavre et son inhumation. En effet, le cadavre d'un noyé KOMO n'est pas enterré au cimetière public mais par contre au bord de la rivière à l'endroit où l'on a retrouvé le corps. Le cercueil et la croix ne sont pas concernés suite à la disposition du cadavre. Quant aux autres étapes après l'inhumation, ce deuil suit le modèle des autres deuils dans cette communauté.

*Mots clés : Funérailles, Noyade, Inhumation, Cimetière et Coutume.*

## **Abstract**

Our study looks into the way the KOMO tribe organizes the mourning of any drowned member in WASSA village. What is noticed is that, this type of mourning is performed differently all the more because it officially starts just after the reunion of the corpse and its burial. In fact, the corpse of a drowned KOMO is not buried at a public graveyard but contrariwise on the shore of the river near the place where it was discovered. The coffin and the cross are not needed because of the state of the corpse of the deceased. Concerning the other stages after the burial, the morning follows the normal course of events as it usually happens for other mornings in the community.

*Key words: The burial, drowning, custom and graveyard*

## **1. INTRODUCTION**

**N**otre travail se penche sur « *Des Funérailles d'un Noyé KOMO en Territoire de WALIKALE, Cas du Groupement WASSA* ». Ce travail nous paraît important parce qu'il nous montre comment le deuil d'un noyé KOMO se déroule dans cette contrée. Il nous aide également à savoir le lieu d'enterrement, la durée de la cérémonie, la langue utilisée lors de rencontre entre la famille du défunt et de sa mère.

Le choix du sujet n'est pas un fait du hasard (KANAMULI BUNIMBE, 2014). Partant de ce choix du sujet, nous sommes partis d'un constat selon lequel, avec le déroulement de ce type de cérémonie de deuil, la communauté KOMO sauvegarde sa coutume.

---

\* Assistant à l'ISP/WALIKALE ; Téléphone: +243 82 51 99 338, +243 85 30 56 506.

La recherche n'est pas un processus infini qui doit s'étendre sur un vaste champ démesuré, d'où la nécessité de cadrer une étude (FURAHA NTABERI, 2016). Avec cette cérémonie de deuil d'un noyé qui se pratique à travers presque tout le Territoire où l'on trouve de grands cours d'eau, ici nous n'évoquons que le cas de Groupement WASSA en Territoire Rural de WALIKALE.

Le travail scientifique est appelé à être original et intéressant (ABALUNGA ALIMASI 2018). Cela étant après avoir descendu sur terrain, nous avons remarqué qu'aucune étude rigoureuse de ce genre n'a encore existé concernant le Groupement WASSA. Raison pour laquelle ce travail constitue une contribution scientifique dans le domaine de la littérature orale et cela donne également l'ouverture d'une piste pour les futurs chercheurs dans ce domaine.

Le grand choc qu'avait connu le continent Africain est celui d'accueillir la civilisation occidentale, cette rencontre des civilisations affaiblie la coutume Africaine (KASSA BULELWA, 2018).

Ce même travail constitue en outre un cadre pour valoriser la culture de la communauté KOMO qui tend à disparaître, menacée par la modernisation et également la disparition des vieillards détenteurs de cette coutume.

Notre attention se focalise sur les funérailles d'un Noyé KOMO en Groupement WASSA.

Ainsi des questions qui nous passent à l'esprit sont celles de savoir :

- Si l'inhumation d'un Noyé KOMO se passe au cimetière public comme tant d'autres ;
- Si le début de deuil suit le même modèle comme les autres ;
- Si la durée de ce deuil est comme les autres.

Aux questions posées ci-haut, nous fournissons des réponses provisoires suivantes :

- Avant de descendre sur terrain récolter les données, nous avons remarqué que l'inhumation d'un noyé KOMO ne se ferait pas aux cimetières publics comme pour les autres cadavres ;
- Le début de deuil de ce noyé ne suivrait pas la même procédure que les autres deuils car aussi longtemps qu'on n'a pas encore retrouvé le corps, cette communauté se réserve de programmer le début de deuil ;
- La durée du deuil à l'occasion d'un noyé est plus longue que les autres ;

Au cours de nos recherches, nous avons fait usage aux méthodes suivantes :

- *La méthode historique* : étude des phénomènes actuels à partir des événements du passé (Hannick, J.M, 2001). 1. Cette méthode nous a permis de faire une rétrospection sur la coutume de peuple KOMO du Groupement WASSA.
- *La méthode comparative* : elle est une méthode qui constitue à comparer un mouvement, une entreprise ou un phénomène avec d'autres et qui présentent un profil similaire ([www.mataf.net/.../methodecomparative](http://www.mataf.net/.../methodecomparative)) celle-ci nous a permis de comparer le deuil d'un noyé KOMO avec d'autres deuils où nous avons trouvé quelques différences.
- *La méthode interprétative* : elle permet à dégager le sens de la disposition d'un fait qui constitue l'objet d'une étude (Dictionnaire Juridique, 2014). Cette méthode nous a aidé à dégager les explications de certains phénomènes qui se déroulent lors de l'inhumation d'un noyé KOMO.

Ces méthodes ont été appuyées par les techniques ci-après :

- *L'enquête par interview* : elle est une séquence structurée des questions et réponses (Jules Huret-Wikipédia). Pendant la récolte des données, les informateurs nous fournissaient des données dont nous prenions sous la dictée pour constituer notre corpus. La liste de ces enquêtés est reproduite à l'annexe de la présente étude.
- *La technique documentaire* : elle est celle qui est orientée vers une fouille systématique de tout ce qui est en rapport avec le document ([www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)). Cette technique nous a servi à compléter les informations recueillies sur terrain par celles retrouvées dans les ouvrages, mémoires, site internet et TFC que nous avons consultés. Outre l'introduction et la conclusion, le travail comprend deux chapitres. Le premier chapitre relate l'aspect funéraire avant l'inhumation du noyé KOMO. Le second chapitre brosse la cérémonie funéraire après l'inhumation du noyé KOMO.

## **2. L'ASPECT FUNÉRAIRE AVANT L'INHUMATION DU NOYÉ KOMO**

Dans cette première section de notre travail, nous allons épingler quelques points en rapport avec les funérailles avant l'enterrement entre autres :

- Cause de noyade ;
- Stade de gravité ;
- Croissance, quelques cours d'eau provoquant la noyade et l'enterrement.

### **2.1. Causes de noyade en groupement Wassa**

Le Groupement WASSA étant une partie de Territoire de Walikale se trouvant dans l'axe Sud-Ouest de ce dernier, enregistre beaucoup de cas de noyades. Les noyades dans cette juridiction sont causées par :

- 2.1.1 L'incapacité de la victime de maintenir sa tête hors de l'eau ([www.tnsportif.org/sauvetage.htm](http://www.tnsportif.org/sauvetage.htm));
- 2.1.2 L'irruption d'eau dans les voies aériennes entraîne une privation d'oxygène en particulier au niveau du cerveau et du cœur ;
- 2.1.3 L'absence du traitement qui traîne la mort ;
- 2.1.4 La pénétration brutale d'eau, en quantité abondante, dans les voies respiratoires du sujet ;
- 2.1.5 L'arrêt cardiaque survenu au contact de l'eau, entraînant une perte de connaissance ; ce phénomène s'observe surtout lorsque l'eau est froide ou après une exposition à la chaleur ou un exercice physique ;
- 2.1.6 L'inondation : elle est le débordement d'eau qui inonde une région, grande quantité d'eau qui se repend (Robert 2015 :238). Ce phénomène d'inondation occasionne beaucoup de noyades surtout à la période pluvieuse. Dans le Groupement WASSA la saison des pluies occupent 7mois de l'année de février à décembre (VAN DESTRENSTS.J, 1994, Page 67).

Il arrive quelques fois que même à la période de la sécheresse, on enregistre également de cas de noyade dans cette juridiction.

- 2.1.7 La pirogue : les pirogues dont le KOMO se sert pour traverser les grandes rivières en Groupement WASSA sont en grand nombre construites de la manière traditionnelle, sans moteur. La mauvaise construction de ces dernières crée le déséquilibre jusqu'à la noyade (MAYANI SINDANO, interviewé à BIRUWE) ;
- 2.1.8 Le chargement : comme tant d'autres moyens de transport, le mauvais chargement de la pirogue cause également des noyades chez les KOMO en Groupement WASSA ;
- 2.1.9 La pagaie : tous les cours d'eau du Groupement WASSA s'orientent vers le fleuve Congo en passant par son affluent LOWA. En effet, pour les traverser il faut avoir une pagaie de meilleure qualité pouvant supporter le courant d'eau, la pression et la charge de la pirogue. Raison par laquelle une mauvaise pagaie provoque des accidents de transport sur les rivières chez les KOMO (NSINGULABO PAKI, interviewé à LUKUMBI) ;
- 2.1.10 Les payeurs : en Groupement WASSA, ceux-ci sont une des causes de noyade. Le payeur doit avoir une bonne santé, car la maladie KOMO l'épilepsie qui est une crise caractérisée par des phénomènes convulsifs peut rapidement causer des accidents. D'autres maladies KOMO la tuberculose, la paralysie, et qui détruisent le corps peuvent aussi conduire les conducteurs vers l'accident d'autant plus qu'il est devenu inapte. Il doit avoir une expérience, un sang-froid et savoir arranger les passagers enfin de garder l'équilibre de l'engin. Son expérience lui permet de lancer la pirogue vers la destination, de maîtriser la pression et le courant de cours d'eau. Raison pour laquelle qu'il est recommandé à ces derniers d'être en état normal, en bonne santé et avoir des expériences pour conduire une pirogue car la consommation et l'ivresse

prédisposent le pagayeur à commettre des accidents de transport sur les rivières de la contée.

- 2.1.11 La coutume en Afrique noire, est respectée par les vivants et par leurs ancêtres (MAQUET, J. 1967). En Groupement WASSA, les traversées des rivières sont traditionnellement régies par les coutumes et les ayant droit ont les mots à dire. Elles doivent être autorisées par les ancêtres. Aller à la contre de leur autorisation conduit à la noyade de la pirogue de son équipage et des passagers (LUMANDE ALIMASI, interviewé à TENGENEZA I).
- 2.1.12 Les animaux aquatiques : dans quelques cours d'eau du groupement WASSA, comme LOWA, LOSSO, MESSA, OLATE où vivent massivement les crocodiles, ces derniers causent aussi des accidents lorsqu'ils prennent fuite de la forêt qu'à la rivière en se jetant brusquement dans les cours d'eau pour chasser les poissons, etc.

## **2.2. Stade de gravité croissante de la noyade d'une personne**

Lors d'une noyade, la victime passe 4 stades de gravité croissante en fonction de l'importance de l'eau inhalée :

**2.2.1 La première phase appelée aqua stress :** l'eau n'a pénétré que dans les voies aériennes supérieures ; le sujet a bu la tasse. La victime paniquée fait des gestes désordonnés et s'enfoncé dans l'eau puis remonte successivement.

**2.2.2. La deuxième phase, appelée petite hypoxie :** une petite quantité d'eau a été inhalée au niveau des poumons. La victime commence à être épuisée, elle est toujours à la surface de l'eau, toujours conscient, elle a déjà inhalé ou bu plusieurs fois de l'eau. Le sujet tousse, est très anxieux et a froid.

**2.2.3. La troisième phase, appelée la grande hypoxie :** la victime ne se maintient plus à la surface, elle est complètement épuisée ; le pouls rapide et la ventilation fortement perturbée. La quantité d'eau avalée est importante. Ce qui provoque une diarrhée, aggrave l'hypothermie et provoque des troubles du rythme cardiaque.

**2.2.4. La quatrième phase, appelée l'anoxie :** la noyade dure depuis plusieurs minutes. La victime n'est plus consciente, la respiration et le pouls sont très faibles ou absents. Le noyé est en état de mort apparente.

Les victimes ne passent pas forcément par toutes ces étapes, dans des cas extrêmes d'hydrocution, d'arrêt cardiaque ou autre, l'inconscience, l'absence de respiration et de circulation sont immédiates ([www.noyades.com](http://www.noyades.com))

### 2.3. La durée du cadavre dans l'eau

Le devenir du cadavre entre le début de son séjour dans l'eau et sa découverte va dépendre du laps de temps qui va s'écouler. Mais d'une manière générale, le cadavre totalise trois jours dans l'eau. Pendant cette période, en Groupement WASSA de nombreux facteurs et agents vont intervenir pour retarder ou accélérer ce processus d'autolyse, notamment :

- La recherche du corps par une forte équipe des volontaires qui sillonnent les deux rives et les autres le long de la rivière en pirogue ;
- La protection du corps par les vêtements, qui va par rapport à un baigneur en maillot de bain, un pêcheur en tenue prévue, retarder la décomposition des tissus mous (tête, mains, face antérieure des membres inférieurs) et leurs accès aux prédateurs terrestres et marins (KATIABO MAYANI, interviewé à NDJINGALA).

### 2.4. De l'inhumation de Noyé Komo

Ayant découvert le cadavre de noyé, la communauté KOMO organise les obsèques de la manière suivante :

**2.4.1. Le lieu d'inhumation :** en Groupement WASSA, l'enterrement d'un noyé KOMO ne se fait jamais au cimetière public. Cet enterrement se fait au bord de la rivière à l'endroit où l'on a découvert le cadavre et la distance ne dépasse pas 20 à 30m (MOTEAMBUNDE ALIMASI LUCIE, interviewé à MABEKA) ;

**2.4.2. Les matériels :** différemment des autres cas, tous les matériels nécessaires à l'enterrement ne sont pas recommandés pour le cas du cadavre d'un noyé, néanmoins ceux qui sont obligés sont les suivants :

- la machette pour sarcler l'espace de l'enterrement ;
- la bêche qui permet de dégager et creuser la tombe ;
- le drap pour ensevelir le corps du cadavre ;
- le tabac et la boisson pour atténuer la mauvaise odeur.

Dans ce même angle d'idée, on recommande également le miel.

Contrairement aux autres cadavres, l'enterrement d'un noyé ne nécessite pas un cercueil faute de la position du cadavre, et la croix qui n'est pas importante.

- Les herbes : ces dernières servent de litière et de couverture pour le cadavre.

### **3. LA CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE APRÈS L'INHUMATION DU NOYÉ KOMO**

Cette deuxième partie de notre travail nous permettra de jeter un coup d'œil sur toutes les activités qui se déroulent après l'enterrement du corps d'un noyé KOMO en Groupement WASSA.

#### **3.1. Le Déroulement de deuil après l'enterrement**

Le premier jour de la triste information de noyade chez le peuple KOMO, n'est pas le début officiel et coutumier du deuil. Il faut précéder par la recherche du cadavre comme évoqué ci-haut.

Le début officiel du deuil commence juste lorsqu'on enterre le corps du noyé, donc c'est cet enterrement qui est considéré comme l'élément principal marquant le début officiel de deuil dans cette communauté.

##### **3.1.1. Les catégories de deuil pour le noyé KOMO**

D'une manière générale, en Groupement WASSA, le deuil d'un noyé prend deux catégories : le deuil d'une femme et le deuil d'un homme.

###### **a. Le deuil d'une femme KOMO noyée**

Pour ce type de deuil, nous trouvons également deux catégories : le deuil de femme noyée mariée et celui d'une célibataire.

- *Le deuil de femme noyée mariée* : dans l'ensemble, il y a d'abord deux familles en présence, la famille de l'époux et celle de l'épouse prise comme les observateurs et les témoins. La noyade étant comparée à une foudre, accident d'un véhicule, crache d'un avion, chez ce peuple, lorsqu'une mariée est noyée, le jour de son enterrement, sa belle-famille doit donner une chèvre à sa famille. Après son enterrement, voici les étapes à suivre :
- *La programmation de jour* : Pour une femme, la durée de deuil est de 3 jours. La famille de l'épouse dépêche une ou deux personnes et les autres viennent après.
- *L'arrivée des autres membres* : Cette arrivée est conditionnée, ces derniers doivent soumettre leur état de besoin à la famille de l'époux ; les produits exigés à cette famille sont :
  - 5 à 7 bouteilles d'huiles ;
  - 5 flambeaux (torches traditionnelles) ;
  - 100 gobelets de farine ;
  - 50 gobelets de riz ;

- 12 gazelles ;
- 3 verres du sel ;
- Des bananes et des maniocs

Pour attraper les gibiers recommandés, le peuple KOMO traditionnellement faisait la chasse au filet dans la forêt accompagné des chiens avant l'arrivée des visiteurs. À partir de la présence de ces objets, le comportement de groupe peut- être atténué.

Toujours en Afrique noire, la parole traditionnelle est une puissance pour surmonter tout obstacle de la vie quotidienne (CAUVIN, J 1980).

Le matin, lors du palabre entre les deux familles, la parole doit être accordée aux vieillards ayant vaincu beaucoup d'expérience et de sagesse. La langue de communication obligatoire pour ce peuple est le KIKOMO pour sauvegarder la coutume.

Lors de ce palabre, après le mot d'ouverture d'un chef coutumier, la parole est accordée à la famille de la femme qui à son tour commence par le remerciement puis présente ses chagrins. Autre chose qui suivra, c'est vérifier le transfert de la dot en cas de litige. Tout cet entretien est dynamisé par des proverbes. Il arrive quelque fois que lorsque la belle-famille remarque que son gendre avait un bon comportement à son égard et qu'il a encore des forces, elle s'organise pour lui donner une fille (MWENGE PAKI Médicament, interviewé à NKUBA).

À son départ, la famille du gendre donne à ses hôtes une enveloppe comme frais de transport et ces derniers à leur tour donnent également une enveloppe surnommée « NDOOLE » c'est-à-dire une somme d'argent équivalant à une, deux ou trois poules à l'honneur de leur gendre prévue par la coutume.

Pour sa part, le veuf ne doit rester qu'à la responsabilité de sa famille. Ses cheveux premièrement ne doivent être rasés que par un autre veuf. Pour qu'il se remarie, il faut l'ordre de sa belle-famille.

Si la noyée avait par exemple laissé un bébé, sa prise en charge dépendra de la disponibilité d'une de deux familles, soit la famille de l'époux soit celle de l'épouse.

- *Le deuil d'une femme noyée célibataire KOMO*

Pour ce qui est de la noyade d'une femme célibataire ou non mariée, deux familles sont en présence : la famille de la noyée et celle de sa mère c'est-à-dire les familles paternelle et maternelle.

Le mode d'enterrement et les biens demandés sont les mêmes. Mais la différence est que, lorsqu'on revoit les anciens cas de décès enregistrés bien avant et qu'on remarque une dette, cette famille réclame le nombre de chèvres équivalent au nombre d'enfants orphelins laissés par la femme célibataire ou non mariée. Il faut donc régler d'abord les anciens litiges. Seul le premier décès dans la famille n'est pas payable et là cette morte s'appelle « ANGÉ ». Cela ne dépend pas d'âge ni sexe ou encore moins de la place occupé dans la lignée.

Concernant le cas d'une fille ou femme noyée chez ses oncles dont le parent avait doté, sa famille maternelle doit être sanctionnée par le don à la famille paternelle d'une chèvre portant le nom de « ESOKO » mais la charge de deuil revient à ses parents.

Mais lorsqu'elle est noyée et que son père n'avait rien donné comme dot, d'office, c'est sa famille maternelle qui prend en charge seule tous les frais de deuil et que ses oncles paternels et autres arrivent comme les visiteurs, le palabre se tient uniquement entre les membres d'une même famille (KITOKO ISHIMIRAY, interviewé à Walikale).

#### **b. Le deuil d'un homme noyé**

D'une manière générale, dans la communauté KOMO, le deuil d'un homme prend une durée de quatre jours après l'enterrement du cadavre. Pour le cas de notre étude qui concerne la noyade d'un homme KOMO en Groupement WASSA, nous avons deux types de deuil : le deuil d'un enfant légitime et un enfant sous tutelle.

##### *– Le deuil d'un enfant légitime noyé :*

Un enfant légitime dans la coutume KOMO est celui dont le père avait coutumièrement marié sa mère. Ce dernier peut avoir terminé ou non toute la dot, mais en condition qu'il soit officiellement reconnu. Dans cette même coutume, le nombre des femmes à épouser dépend d'un MUKUMU à un autre et le nombre d'enfants à mettre au monde n'est pas déterminé et les plus préférés sont les garçons car les filles sont destinées à enrichir d'autres familles, et rares sont les cas de celles qui restent chez elles pour porter le titre de « AMANTUWA », une fille de Barza non autorisée au mariage.

Après l'enterrement de l'enfant légitime KOMO noyé, quatre jours de deuil sont prévus et au dernier matin, les familles concernées sont : les familles paternelle et maternelle. Les mêmes biens sont repris comme ceux épinglés ci-haut : des bouteilles d'huile, des flambeaux, de la farine, du riz et des gibiers.

Dans toute circonstance, il nécessite des palabres pour régler les litiges. Comme dit SENGHOR cité par MPANDANJILA, la coutume en Afrique noire est permanente dans toute circonstance. Quelque fois il arrive que le défunt laisse une femme étant encore fertile, dans ce cas, la famille de son époux lui propose un frère de son mari afin de

continuer le foyen avec elle. Ce phénomène s'appelle « KUSIKILIYA » c'est-à-dire un petit frère qui épouse la femme de son grand frère défunt. Cette chance est également accordée à un cousin lors de noyade de son oncle maternel pour la prise en charge des orphelins et de la veuve. Et lorsque la veuve est au troisième âge, celle-ci reste à la charge de la famille du défunt jusqu'à la fin de son parcours dans le monde. Ce même cas arrive quelques fois aussi aux femmes adultes dont les enfants sont encore au bas âge c'est-à-dire certains couples ayant enregistré des enfants avec retard à cause de multiples difficultés liées à la santé et à la coutume. Le partage des biens laissés par le défunt dépend d'un Barza à un autre. Lors du lever de deuil, deux enfants doivent rester sur la natte. Il s'agit de premier (e) fils ou fille et du cadet ou de la cadette de la famille.

En Afrique noire, les contes sont produits le soir après le manger et les palabres se déroulent le matin après aussi le manger des oncles maternels du défunt (CAUVIN, J, 1980). Cela étant, lors de palabre de ce noyé ; tous les enfants et leur mère ce matin doivent devant la foule rester ensemble sur une natte pour la prise de connaissance des autres visiteurs.

– *Un deuil d'un enfant sous tutelle KOMO noyé*

La sagesse est une ressource pour le développement en Afrique traditionnelle, elle enferme des secrets et qualifie un responsable dans la famille (DEFOUR, G 1981).

Un enfant sous tutelle est celui qui est adopté dans une famille qui ne lui appartient pas (ALAIN MAMBANKOU, 2003). Dans la coutume KOMO, lorsqu'une fille enfante un bébé dont le père est inconnu, la responsabilité de ce dernier revient à l'un de ses oncles maternels qui lui donne son nom. A la mort de ce dernier dans l'eau, son deuil prend le même rythme comme celui de l'enfant légitime. Mais la différence est seulement au niveau des familles impliquées, car une seule famille est concernée pour les préparatifs, on ne prévoit que des biens pour les visiteurs qui viennent compatir, car la même famille joue les deux rôles (KESEMO NGUZO, interviewé à TENGENEZA I).

#### **4. CONCLUSION**

Au terme de ce travail portant sur « *Des Funérailles d'un Noyé KOMO en Territoire de WALIKALE, Cas du Groupement WASSA* », nous concluons sur deux points :

Le premier point est orienté vers l'aspect funéraire avant l'inhumation du noyé KOMO où nous avons de prime à bord évoqué les causes de la noyade chez le peuple KOMO en Groupement WASSA en épinglant les facteurs comme l'inondation, l'état de la pirogue, le chargement, la qualité de pagaie, la capacité du payeur, les animaux aquatiques et la coutume.

Il nous a également été important dans ce même ordre idée de donner la durée du cadavre dans l'eau, son mode d'enterrement, le lieu où se passe l'enterrement, les matériels recommandés et d'autres non nécessaires etc.

Le deuxième point de cette étude est borné sur la cérémonie funéraire après l'inhumation du noyé KOMO. Dans ce paramètre, nous avons plus concentré notre attention sur le déroulement de programme en catégorisant le deuil de noyé KOMO en deux types : le deuil de l'homme et celui de la femme.

Pour le deuil d'une femme, la durée est de trois jours et à ce niveau, il y a le cas d'une femme mariée dont le deuil nécessite la présence de deux familles : celle de l'époux et celle de l'épouse. La famille de l'époux prend la charge du deuil en répondant aux besoins de la famille de l'épouse.

Pour le cas d'une femme non mariée, son deuil réunit ses familles paternelle et maternelle et c'est la famille du père qui supporte la charge de la cérémonie. Concernant le deuil d'un homme, la durée est de quatre jours.

À ce niveau, nous avons également distingué le cas de l'enfant légitime et celui de l'enfant sous tutelle. En cas de la noyade d'un enfant légitime, deux familles sont impliquées dans la prise en charge du deuil : la famille du père et celle de la mère et comme d'habitude, c'est la famille du père qui supporte le deuil en répondant aux réclamations de la famille de la mère comme prévu par la coutume de cette tribu. Et la prise en charge de la veuve et des orphelins reste aux soins des membres de la famille du défunt.

En ce qui concerne un enfant sous tutelle, son deuil diffère de celui de l'enfant légitime au niveau des familles impliquées dans les cérémonies et la prise en charge de leur frais.

## **5. BIBLIOGRAPHIE**

### *Dictionnaires*

- Robert, *Dictionnaire de Français*, Paris, Mai 2015.
- *Dictionnaire Juridique* Yaoundé, 2014.

### *Ouvrages*

- CAUVIN, J (1980), *Comprendre les contes*, Kinshasa, Saint Paul ;
  - *Comprendre la parole traditionnelle*, Kinshasa, Saint Paul 1980.
- DEFOUR, G. (1981), *La corde de la sagesse Lega*, BUKAVU, Bandori.
- GAUTIER, T (1971), *Le capitaine Fracasse*, Paris, Hachette.
- MABANKOU, A. (2003), *African Psycho*, Paris, Serpent à plumes.
- MAQUET, J (1967), *Les civilisations noires*, Paris, Marabout.
- VAN DESTREEMTS (1994), *Cours de Géographie de l'Afrique*, Kinshasa, Loyale.

### *Mémoire*

- ASSUMANI MAYANI (2012), *Covariance entre les faits sociaux et les faits linguistiques en Territoire de WALIKALE*, ISP KISANGANI, Inédit.

#### TFC

- ABALUNGA ALIMASI, *L'aspect sémantique de première visite familiale d'une femme mariée KOMO en Groupement WASSA*, Inédit, ISP/WALIKALE 2018.
- KANAMULI BUNIMBE, *Problématique de l'emploi de temps de l'indicatif dans le discours des élèves du secondaire, cas de cité de WALIKALE*, Inédit, ISP/WALIKALE, 2014.
- KASSA BULELWA, J., *De l'aspect Télé communicationnel LEGA en groupement BAKANO, Territoire WALIKALE*, Inédit, ISP/WALIKALE 2018.
- YAFFA KUSIMWA F., *Étude comparative du KINYANGA et KITEMBO parlées en Groupement WALOA LUANDA, Cas de phonologie*, Inédit, ISP/WALIKALE, 2018.

#### Cours

- BAKORA SHEBIHEMBE, *Littératures orales traditionnelles Africaines*, Inédit, ISP/WALIKALE G2 FLA, 2015.
- FURAHA NTABERI, *Initiation à la recherche scientifique*, Inédit, ISP/WALIKALE, G2 FLA, 2016.
- PANDANDJILA, E., *Littératures orales traditionnelles Africaines*, Inédit, ISP/KISANGANI G2 FLA, 2010.

#### Site Internet ou web.

- Jules Huret-Wikipédia
- [www.mataf.net/.../methodecomparative](http://www.mataf.net/.../methodecomparative).
- [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com).

#### Liste des enquêtés interviewés

N°	NOM ET POST NOM	SEXE	AGE	PROFESSION	VILLAGE
01	ABAKOFA ISUYABO	M	53	Révérend Pasteur	MABEKA
02	DJOGO KOMA	M	39	Gardien de Coutume	MUNDINDI
03	KATIABO MAYANI	M	46	Préfet des Études	ISANGA
04	KITOKO ISHIMIRAY	M	57	Gardien de Coutume	WALIKALE
05	MAYANI SINDANO	M	67	Chef Coutumier	BIRUWE
06	MOTEAMBUNDE ALIMASI	F	58	Cultivateur	BIRUWE
07	MWENGE PAKI MÉDICAMENT	M	25	Chef de Localité	NKUBA
08	NSINGULABO PAKI	M	36	Gardien de Coutume	MAKOTE